

Exposition

LES JARDINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Jusqu'en août aux Marais du Vigueirat



Tout au long de l'été, les Marais du Vigueirat accueillent une exposition : Les jardins du Conservatoire du littoral.

Une dizaine de panneaux composent cette proposition pour découvrir les plus beaux jardins du Conservatoire sur le littoral français. Parmi eux, on retrouve le jardin potager des Marais du Vigueirat.

Ouvert tous les jours de 10h à 17h jusqu'à la fin de l'été
Billet inclus dans l'accès aux sentiers de l'Etourneau (2€ plein tarif)

Contact presse : tourisme.mdv@espaces-naturels.fr

Plus d'informations et réservations

04 90 98 70 91

visites.mdv@espaces-naturels.fr

www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr

<https://www.facebook.com/marais.duvigueirat>



web



Exposition

LES JARDINS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

à partir du dimanche 4 juin aux Marais du Vigueirat

Depuis quelques années, le jardin suscite un intérêt renouvelé. Les signes de



cet engouement sont multiples : restauration des jardins historiques, création de nouveaux jardins publics, collectifs, privés ou associatifs, explosion de manifestations « vertes », d'expositions, d'échanges de plants et de savoirs-faire.

Pris dans cet engouement général pour les jardins, le Conservatoire entend prendre sa part dans leur sauvegarde. Il a acquis un certain nombre de jardins historiques – tels que Delaselle, Serre de la Madone, Rayol et Courbebaisse. En cela, il affirme sa vocation de propriétaire foncier soucieux de la préservation de l'espace, mais aussi de gardien de l'héritage et de la mémoire d'une forme paysagère caractéristique du goût aristocratique des siècles passés.

Il peut paraître paradoxal d'associer jardin et littoral, le premier étant la manifestation la plus maîtrisée et la plus circonscrite de la nature, alors que l'autre renvoie à la dimension du sauvage, de l'illimité, de « territoire du vide », et ceci tout particulièrement lorsque l'on se déplace dans les perspectives de la mission du Conservatoire du littoral : « mener, dans les cantons côtiers et les communes riveraines des lacs et plans d'eau d'une superficie au moins égale à 1000 hectares, une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respecter des sites naturels et de l'équilibre écologique ».

*Texte extrait des Ateliers du Conservatoire du littoral
JARDINS DU LITTORAL – La Nature en Culture
par Anne KONITZ, architecte paysagiste et Bernard KALAORA, Sociologue à l'INRA,
28 Juin 2001*

Contact presse : tourisme.mdv@espaces-naturels.fr

Plus d'informations et réservations

04 90 98 70 91

visites.mdv@espaces-naturels.fr

www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr

<https://www.facebook.com/marais.duvigueirat>



web

